|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | | |  |
|  | | |  | Genève, le 1er décembre 2022 | | |
| Réf.: | **Circulaire TSB 056**  Manifestations du TSB/XY | | | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | | |
| Contact: | **Xiaoya Yang** | | |
| Tél.: | +41 22 730 6206 | | |
| Fax: | +41 22 730 5853 | | |
| Courriel: | [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int) | | | **Copie**:  – Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;  – À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications  – Aux Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT | | |
| **Objet:** | **Atelier conjoint de la CE 17 de l'UIT-T et du** **TC 307/GTM 4 de l'ISO sur le thème  "Sécurité des technologies de registres distribués (DLT), gestion des identités et respect de la vie privée" (Genève, Suisse, 20 février 2023)** | | | | |

Madame, Monsieur,

1 Suite à l'[Addendum 1 à la Circulaire TSB 226](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0226/fr), j'ai l'honneur de vous informer qu'unatelier organisé conjointement par la Commission d'études (CE) 17 de l'UIT-T et le Comité technique (TC) 307/GTM 4 de l'ISO sur le thème "**Sécurité des technologies de registres distribués (DLT), gestion des identités et respect de la vie privée**" aura lieu sous la forme d'une manifestation physique avec participation à distance le 20 février 2023, au siège de l'UIT, à Genève (Suisse). Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés à l'entrée du siège de l'UIT.

L'atelier sera suivi par la réunion de la [Commission d'études 17](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx) de l'UIT-T, qui se tiendra du 21 février au 3 mars 2023 au même endroit.

2 L'atelier aura lieu en anglais seulement.

3 La participation à l'atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales, en particulier du TC 307/GTM 4 de l'ISO. La participation à l'atelier est gratuite et aucune bourse ne sera accordée.

4 Cet atelier a notamment, mais pas exclusivement, pour objectifs:

• d'établir un cadre où le TC 307/GTM 4 de l'ISO et à la Commission d'études 17 de l'UIT-T peuvent faire connaître la portée de leurs travaux et d'étudier la méthode utilisée pour formuler leurs sujets d'étude;

• de présenter les travaux en cours du TC 307/GTM 4 de l'ISO et ceux qui ont été publiés ainsi que les Questions 10 et 14 de la Commission d'études 17 de l'UIT-T dans les domaines de la sécurité DLT, de la gestion des identités et du respect de la vie privée;

• d'étudier des sujets présentant un intérêt commun, les plans concernant les futurs travaux et la marche à suivre concernant la collaboration entre ces deux groupes en vue de poursuivre les travaux sur les sujets d'étude communs dans les domaines de la sécurité DLT, de la gestion des identités et de la vie privée;

• de faire connaître les progrès accomplis récemment par le secteur privé dans les domaines de la sécurité DLT, de la gestion des identités et du respect de la vie privée.

5 Toutes les informations utiles concernant l'atelier, notamment le projet de programme, seront communiquées sur le site web de la manifestation à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2023/0220/Pages/default.aspx>. La page web de la manifestation sera actualisée périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement la page web pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous [inscrire](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00012105) au moyen du formulaire en ligne disponible sur la page du site web dès que possible, et **au plus tard le 13 février 2023.** **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*. Cet atelier est gratuit et ouvert à tous**.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)) avec la mention "**assistance pour le visa**".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A picture containing text

Description automatically generatedChaesub Lee  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications